

**LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES  
ÉTATS-UNIS ET NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS**



**CANADA HOUSE CANNABIS GROUP PRÉSENTE SES RÉSULTATS FINANCIERS DU  
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 ET DÉCLARE DES REVENUS RECORDS,  
UN FLUX DE TRÉSORERIE POSITIF ET UN BÉNÉFICE D'EXPLOITATION**

*Montréal, Québec, 21 décembre 2022 (CNW)* - Canada House Cannabis Group Inc. (anciennement Canada House Wellness Group Inc.) (CST: CHV) (« **Canada House** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer ses résultats pour la période de trois mois ayant pris fin le 31 octobre 2022. Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens. Vous trouverez tous les détails à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**Faits saillants – finances :**

- BAIIA ajusté de 1 250 \$, soit une amélioration de 950 % ou 1 397 \$ par rapport à une perte de 147 \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 (*voir la section Rapprochement du « BAIIA ajusté (mesure non liée aux IFRS) » ci-dessous*).
- Les revenus nets étaient de 5 981 \$, soit une augmentation de 875 \$ ou 17 %, comparativement à 5 106 \$ au cours de la même période de l'exercice précédent.
- Le flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation était de 562 \$, soit une augmentation de 1 942 \$ par rapport aux 1 380 \$ affectés aux activités d'exploitation au cours de la même période en 2021.
- La perte et la perte globale, qui comprenaient une dépréciation des actions de 1 344 \$, étaient établies à 428 \$, soit une augmentation de 2 949 \$ ou 87 %, comparativement à 3 377 \$ au même trimestre l'an dernier.
- Les flux de trésorerie employés pour les activités d'investissement étaient de 311 \$, soit une diminution de 274 \$ (ou 741 %) comparativement à 37 \$ au cours de la même période en 2021.
- Les flux de trésorerie employés pour les activités d'exploitation étaient de 130 \$, soit une diminution de 1 420 \$ (ou 92 %) comparativement à 1 550 \$ au cours de la même période en 2021.
- Les capitaux propres représentaient un surplus de 12 683 \$ comparativement à un déficit de 3 753 \$ au 31 juillet 2022.
- La position de trésorerie était de 831 \$ au 31 octobre 2022, comparativement à 450 \$ au 31 juillet 2022.

« Nous sommes heureux d'annoncer une croissance continue des revenus et un rendement financier positif à Canada House, une tendance observée au cours des cinq derniers trimestres. Nous prévoyons de poursuivre cette tendance à mesure que nous optimiserons davantage nos installations de culture à faible coût et distribuerons une plus grande quantité de produits de fleurs séchées de qualité supérieure qui sont fabriqués l'interne, grâce à nos canaux de distribution rentables de marijuana thérapeutique et à des fins récréatives, a déclaré Chris Churchill-Smith, chef de la direction de Canada House. Ce trimestre historique pour notre entreprise, alors que nous avons généré un flux de trésorerie positif provenant des activités d'exploitation et un bénéfice d'exploitation important. Nous attendons avec impatience le prochain trimestre, qui sera notre premier trimestre complet qui tient compte des ventes provenant de notre installation de production ICM modernisée. Je tiens à remercier toute l'équipe de Canada House ainsi que l'équipe de la haute direction de MTL pour leur soutien continu alors que nous continuons de travailler à conclure la deuxième partie de la transaction. »

### Rapprochement du « BAIIA ajusté (mesure non liée aux IFRS) »

	Période de trois mois close le 31 octobre 2022	Période de trois mois close le 31 octobre 2021
<b>Perte nette et perte globale pour la période</b>	<b>(428) \$</b>	<b>(3 377) \$</b>
<b>Charges financières</b>	<b>928</b>	<b>857</b>
<b>Coûts d'acquisition</b>	<b>905</b>	<b>-</b>
<b>Part des revenus provenant des placements dans les entreprises associées</b>	<b>(59)</b>	<b>-</b>
<b>Provision pour impôts</b>	<b>(3)</b>	<b>30</b>
<b>Amortissement</b>	<b>488</b>	<b>269</b>
<b>Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation</b>	<b>123</b>	<b>92</b>
<b>Dépréciation des actions</b>	<b>-</b>	<b>1 344</b>
<b>Rémunération fondée sur des actions</b>	<b>18</b>	<b>122</b>
<b>Perte réalisée sur la vente des stocks</b>	<b>29</b>	<b>321</b>
<b>Perte latente sur les actifs biologiques</b>	<b>(751)</b>	<b>195</b>
	<b>(1 678) \$</b>	<b>3 230 \$</b>
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>(1 250) \$</b>	<b>(147) \$</b>

- Les renseignements ci-dessus contiennent des mesures de rendement financier non conformes aux IFRS qui, selon la Société, fournissent aux utilisateurs des renseignements pertinents sur le rendement de l'exploitation. Ces mesures ne sont pas reconnues ou définies par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux données présentées par les concurrents.

## **À propos de la société Canada House**

Canada House Cannabis Group Inc. est la société mère d'Abba Medix Corp., un producteur autorisé de Pickering, en Ontario, qui produit du cannabis de qualité médicale de grande qualité; IsoCanMed Inc., un producteur autorisé de Louiseville, au Québec, qui cultive le meilleur cannabis intérieur de sa catégorie dans ses installations de production de 64 000 mètres carrés grâce à des méthodes de production verticale et aéroponique de pointe; Canada House Clinics Inc., avec des cliniques partout au pays qui travaillent directement avec des équipes de soins primaires pour fournir des services thérapeutiques spécialisés de traitement avec cannabinoïdes aux patients souffrant de problèmes médicaux simples et complexes; et Knalysis Technologies, un fournisseur des cliniques Canada House de logiciels entièrement personnalisables en nuage qui relie médecin, fournisseur et patient aux données qui appuient les traitements avec le cannabis médical.

L'objectif de Canada House Cannabis Group est de devenir le principal producteur de cannabis médical et de cannabis artisanal de qualité supérieure. Veuillez consulter le site [www.canadahouse.ca](http://www.canadahouse.ca) ou les documents publics de l'entreprise à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Pour plus d'information, contactez :**

#### **Steven Pearce, vice-président, Affaires juridiques**

Canada House Cannabis Group

289-980-3584

[spearce@canadahouse.ca](mailto:spearce@canadahouse.ca)

### **Mise en garde concernant l'information prospective**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations qui portent, entre autres, sur les activités cliniques, de production et de technologie de la Société, ses plans d'avenir, les marchés, les objectifs, les buts, les stratégies, les intentions, les croyances, les attentes et les estimations de la Société, et peut généralement être cerné par l'utilisation de mots comme « peut », « doit », « devrait », « pourrait », « probable », « possible », « s'attendre », « à l'intention », « prévoit », « croit », « planifie », « vise » et « continue » (ou la forme négative) ainsi que par des mots et des expressions d'importance semblable. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment à de tels énoncés. Certains facteurs ou hypothèses réels importants sont appliqués dans la formulation d'énoncés prospectifs, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou implicites dans ces énoncés. Les hypothèses importantes utilisées pour élaborer de l'information prospective dans le présent communiqué comprennent, entre autres, la clôture de la transaction avec MTL Cannabis et la réception de toutes les approbations connexes nécessaires relativement à la réglementation et aux actionnaires, et le *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* (RACFM) et de la *Loi concernant le cannabis* et modifiant la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le *Code criminel* et d'autres lois, adoptées par le gouvernement fédéral du Canada,

rendant légaux les produits comestibles, les vapes et les huiles à base de cannabis à des fins récréatives le 17 octobre 2018 et le 17 octobre 2019; les liquidités et les ressources en capital de la Société, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaire pour financer ses activités; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et services au marché changeant; la capacité d'attirer et de retenir des cadres clés; et la capacité d'exécuter des plans stratégiques. Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes et sur les facteurs importants ou les hypothèses appliquées à la création d'énoncés prospectifs se trouvent dans le plus récent rapport de gestion annuel et intermédiaire de la Société, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques du CSE) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.